



Nom et code du cours : Histoire du Canada XXe siècle – CHC2D

Année d'études : 10^e

Type de cours : Théorique

Enseignant: Jean-Pierre Barrette

Programme-cadre : Études canadiennes et mondiales 2013

Cours Préalable : Aucun

Valeur en crédit : 1

Description / fondement

Ce cours explore les forces internes et externes qui ont contribué au développement de l'identité canadienne. L'élève examine les réactions des Canadiennes et Canadiens aux changements sociaux qui ont marqué le XXe siècle ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire du Canada de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, à l'échelle nationale et mondiale. L'élève apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à présenter ses conclusions.

A. Le Canada de 1914 à 1929

A1. analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne entre 1914 et 1929.[ACCENT SUR : continuité et changement]

A2. analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1914 et 1929.[ACCENT SUR : cause et conséquence]

A3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1914 et 1929.[ACCENT SUR : importance historique, perspective historique]

B. Le Canada de 1929 à 1945

B1. analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne entre 1929 et 1945.[ACCENT SUR : cause et conséquence]

B2. analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1929 et 1945.[ACCENT SUR : continuité et changement, perspective historique]

B3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1929 et 1945.[ACCENT SUR : importance historique]

C. Le Canada de 1945 à 1982

C1. analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne entre 1945 et 1982.[ACCENT SUR : continuité et changement]

C2. analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1945 et 1982.[ACCENT SUR : importance historique, perspective historique]

C3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1945 et 1982.[ACCENT SUR : cause et conséquence]

D. Le Canada de 1982 à nos jours

D1. analyser les contextes politique, économique et social du Canada qui ont eu une incidence sur la société canadienne depuis 1982.[ACCENT SUR : perspective historique]

D2. analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde depuis 1982.[ACCENT SUR : cause et conséquence, continuité et changement]

D3. décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario depuis 1982.[ACCENT SUR : importance historique]

Programme d'éducation intermédiaire

Contextes mondiaux

Ce sont des préoccupations concrètes des jeunes de 11 à 16 ans qui sont des sources d'inspiration aux explorations portant sur les liens qui unissent entre eux les humains et la responsabilité de chacun envers la planète. Ils invitent à la réflexion sur les communautés locales, nationales et internationales.

- Identités et relations
- Orientation dans l'espace et le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Mondialisation et durabilité
- Équité et développement

Séquence d'enseignement

Domaine	Unité	Date approximative	Type d'évaluation
Le Canada et la Première Guerre mondiale (1914-1918)	1	5 sept. – 2 oct.	Présentation d'une bataille, Test
L'entre-deux guerre (1919-1938)	2	3 oct. – 3 nov.	Journal des années 1920-1930, Entrevue oral
Le Canada et la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)	3	4 nov. – 1 déc.	Travail de méthodologie, Test
Le Canada, la Guerre Froide le Canada contemporain	4	4 déc. – 22 déc.	Dissertation
Le Canada contemporain (1982 à nos jours)	5	8 janv. - 18 janv.	Examen

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans ce cours, il y aura diverses stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Parmi les plus adaptées à ce cours, il convient de noter les suivantes :

- présentations PowerPoint
- tableau
- jeu de rôles
- simulation
- apprentissage coopératif
- débat
- échange verbal
- mise en situation
- rapport écrit
- étude de cas
- explications orales
- visualisation de matériel audiovisuel
- montage
- saynète
- recherche personnelle
- travail d'équipe
- entrevue
- exposé en classe
- résumé et critique de l'actualité
- rédaction
- prise de notes

L'évaluation du rendement

À l'école secondaire catholique Renaissance, le **programme d'étude** est élaboré à partir des attentes du curriculum de l'Ontario ainsi que des objectifs spécifiques du Programme du premier cycle du secondaire de l'organisme du Baccalauréat international. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les curriculums du MÉO au site <http://www.edu.on.ca> ainsi que les guides matières du BI au site <http://www.ib.org>. Les syllabus de cours sont rédigés à partir des programmes ci-haut mentionnés.

L'objectif premier de l'**évaluation** consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données

provenant de diverses sources sont recueillies au moyen d'évaluation en cours d'apprentissage. Celles-ci fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, significatives et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le guide « Faire croître de succès, évaluation et communication, 2010 » au site <http://www.edu.on.ca>. Tel qu'énoncé dans le document «faire croître le succès, 2010» du MEO, les compétences seront évaluées selon une approche globale et sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants:

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude: Se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence: se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées
- Profondeur: se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse
- Autonomie: Le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement (1 à 4). Le niveau 3 (70 à 79%) représente la norme provinciale. L'élève qui atteint ce niveau est bien préparé pour le cours suivant.

L'évaluation de l'apprentissage se fera par un examen final d'une valeur correspondant à 30 % de la note finale. Les évaluations de l'apprentissage tout au long du cours correspondent à 70 % de la note finale. Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant-e grâce à des évaluations diagnostiques ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignant-e puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

Attentes de l'enseignant

REMISE DES TRAVAUX

→ Les travaux, projets et devoirs assignés DOIVENT être complétés à la maison et remis AU DÉBUT de la période.

→ Il y aura un CONTRAT à compléter par l'élève et le parent si un travail sommatif n'est pas remis à temps. Ce contrat spécifie la raison du retard et la date d'échéance finale. Le choix de cette date finale est laissée à la discrétion de l'enseignante (souvent la journée d'école suivante) dans un maximum de cinq jours. En plus, l'élève qui remet un travail en retard ne pourra obtenir davantage que le niveau 2 dans la compétence «Habilité de la pensée». Finalement, toute remise de travail ne respectant pas ce contrat se verra attribué une cote RI.

→ Le PLAGIAT ET la TRICHERIE est strictement défendu. Tout élève pris à commettre une telle infraction se verra attribué la cote RI pour son devoir, travail, projet, quiz ou test. Une retenue après l'école sera aussi assignée dans un tel cas.

PLAN DE DISCIPLINE

→ Afin d'assurer le bon apprentissage de la matière de ce cours, l'élève doit viser au-delà des attentes minimales décrites ci-dessous. Celles-ci englobent certaines exigences et habitudes qui doivent être respectées. L'élève doit se référer au code de vie de l'école pour les procédures à suivre.

Absences et retard

→ L'élève doit assister à chaque cours. Chaque absence diminue les chances de réussite. Lorsque l'élève est absent, il doit reprendre le temps perdu en s'informant à un autre élève ou en rencontrant l'enseignant dès son retour. C'est la responsabilité de l'élève de s'organiser lors de son absence. L'absence lors d'une évaluation sommative doit être **MOTIVÉE**.

→ Les retards ne sont pas tolérés. L'élève doit se procurer un billet au bureau pour être admis en classe. Un **troisième retard non-motivé** aura comme résultat **une retenue après l'école**.

Préparation

→ L'élève doit arriver en classe bien préparé à travailler avec son matériel nécessaire à chaque jour : agenda, cahier de notes – cartable, manuel, crayons et règle. En plus, l'élève doit se présenter en **uniforme complet**. Toute nourriture est interdite en salle de classe aux périodes 1 et 3, **sauf** une bouteille d'eau avec un capuchon.

Langage

→ Le français est une exigence. L'anglais ne sera pas toléré et le manque de respect sera sanctionné.

Matériel électronique

→ Tout appareil électronique ou de communication est interdit en salle de classe et sera confisqué à moins qu'il soit nécessaire pour le cours.

Ressources

NEWMAN, Gardfield Regard sur le Canada. Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 2001, 439 p.